

ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ EN FAVEUR DES JARDINS ET DES ESPACES VERTS



Des actions concrètes
pour le territoire !



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement... un réseau national

Recherchant une vision de l'environnement résolument humaniste, pour la promotion de la citoyenneté, les **Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)** s'engagent sur les territoires dans le respect de la connaissance scientifique.

Ils agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- > la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement
- > l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

Chaque association labellisée CPIE par l'Union Nationale est issue d'une initiative citoyenne locale, riche de sa vie associative et de ses professionnels salariés. Sa connaissance précise de son territoire et de ses enjeux donne sens et légitimité à son action.

L'Union Nationale des CPIE, association reconnue d'Utilité Publique, gère le label CPIE et veille à l'actualisation régulière des grandes priorités du réseau. Plate-forme de ressources et d'appui pour les CPIE et les Unions Régionales, elle stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement.



LES CPIE, UNE REALITE MESURABLE

- > 80 CPIE en France
- > 16 unions régionales
- > 900 salariés
- > 7 500 adhérents, dont un tiers de personnes morales (collectivités, associations, établissements publics)
- > 40 millions d'euros de budget consolidé provenant des usagers, des collectivités et de leurs groupements, des services de l'Etat, d'établissements publics et d'entreprises
- > Un réseau partenarial : ministères en charge de l'écologie, de l'agriculture, de l'emploi et de la jeunesse, établissements publics d'état ou de collectivités, réseau rural français, collectivités, entreprises, fondations, associations nationales, union européenne...

L'Union Régionale des CPIE... en Pays de la Loire

Les 6 CPIE de la région Pays de la Loire sont réunis dans une Union Régionale (URCPIE).

Elle agit, par l'action des CPIE, pour le développement durable des Pays de la Loire et se donne pour mission la mutualisation et la capitalisation des actions, des ressources et des compétences de ses membres. Interlocutrice privilégiée des partenaires du réseau à l'échelle régionale, elle contribue à valoriser les actions exemplaires de territoires en matière de développement durable.

L'URCPIE EN QUELQUES CHIFFRES

> 6 CPIE en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée

> près de 130 salariés (animateurs pédagogiques, chargés de missions et d'études, agents d'accueil, formateurs, documentalistes...)

> un réseau de partenaires : collectivités à tous les échelons (communes, intercommunalités, départements, région), services de l'État, établissements public d'État ou de collectivités (Ademe, Agence de l'eau, chambres consulaires), entreprises, associations nationales et locales, fondations, etc.

Biodiversité, jardins et espaces verts... Pourquoi ce document ?

Une série de recueils thématiques

Ce livret sur la biodiversité dans les jardins et les espaces verts constitue la 2nde publication d'une série de recueils thématiques sur la biodiversité et l'action des CPIE en Pays de la Loire.

Les CPIE participent à la préservation, à la gestion et à la valorisation de la biodiversité locale. En 2009, l'URCPIE a engagé une réflexion sur la contribution du réseau à la préservation de la biodiversité. Un travail de mutualisation des actions a mis en lumière plus de 110 actions réalisées par les CPIE sur la seule année 2009,

mobilisant des centaines de bénévoles, une trentaine de professionnels salariés, et près de 70 partenariats financiers différents sur l'ensemble du territoire. Forte de ce constat, l'URCPIE affirme sa volonté de contribuer à répondre aux enjeux de la biodiversité locale, au plus près des territoires et de leurs acteurs, par la transformation des regards collectifs et par le croisement des approches scientifiques, pédagogiques et participatives.

Jardins et espaces verts

A l'amarce de la rédaction de ce livret s'est posée la question de

traiter ensemble, ou pas, les jardins et les espaces verts. Espaces privés, espaces publics, espaces de passage, récréatifs, de repos, de transition... constituent autant d'attributions diverses qui, néanmoins, nécessitent une gestion pour préserver leur biodiversité qui n'est pas fondamentalement différente.

C'est sous cet angle que les CPIE considèrent primordial d'engager une réflexion et des actions concrètes en faveur de ces espaces qui peuvent être des plus ordinaires mais non moins essentiels pour la biodiversité.

Les jardins et les espaces verts...

Quelques repères

Contexte régional

Quelques considérations chiffrées...

> + de 90% des foyers disposent d'un espace extérieur lié à leur habitation principale

> 59% ont un jardin, 47% ont une terrasse, 32% ont un balcon, 50% ont un rebord de fenêtre fleurissable

> Sur l'agglomération nantaise, on compte une moyenne de 32 m² d'espaces verts par habitant. Chaque Nantais habite à moins de 300 m d'un espace vert public.

Sources : Planetoscope et CREPEPP des Pays de la Loire

Jardins privés et espaces verts publics bénéficient aujourd'hui de nouveaux modes de gestion plus écologiques. Ces espaces peuvent offrir de multiples services. Il convient désormais de reconnaître leur intérêt pour qu'ils deviennent un outil du développement durable au service des communes.

Des espaces multifonctionnels, une multitude d'espaces

Les espaces verts et les jardins ne doivent pas seulement apparaître comme une mesure servant à compenser les incidences d'une urbanisation intensive. Ils doivent être pensés comme des espaces de vie, pouvant répondre locale-

ment à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le jardin d'un particulier est bien plus qu'un projet individuel. C'est aussi un projet solidaire, car il incite aux rencontres et aux échanges d'expériences entre différents jardiniers. Qu'il soit organisé individuellement ou collectivement (jardins familiaux, jardins partagés,...), le jardin permet une approche directe avec la nature, un lien avec la terre et, dans une vision plus générale, il génère du lien social avec la population locale de tous âges.

Les espaces verts et les jardins comportent également une grande diversité de potentialités éducatives. Les modalités et les possibilités d'accueil de différents publics sont très nombreuses. Chacun des gestes ou situations associés au jardinage peut être le point de départ d'activités éducatives dans de nombreux domaines.

Les espaces verts communaux sont également des lieux d'aventure et de découverte. Destinés à la promenade, au repos et aux jeux, ces espaces sont un intermédiaire entre les jardins privés et les espaces naturels. Par leurs multiples fonctions, ils améliorent la qualité de vie des habitants et embellissent la ville.

Ci-dessous : la sensibilisation des publics au cœur des projets des CPIE. Ici, le jardin bio du CPIE Sèvre et Bocage à la Flocellière (85).





Ci-dessus : prairie fleurie, commune du Bailleul (72)

L'éco-jardinage : une contribution majeure à la biodiversité

Les jardins peuvent, s'ils sont gérés de manière écologique, constituer des espaces de maintien de la biodiversité en complément des parcs nationaux ou des réserves naturelles. En effet, les jardins en France couvrent plus d'un million d'hectares, soit 4 fois plus que la superficie de toutes les réserves naturelles réunies. Reliés les uns aux autres et aux espaces naturels ou semi-naturels, ils peuvent ainsi contribuer à la mise en place de la trame verte et bleue locale, par la consolidation d'un réseau de corridors biologiques, indispensables à la préservation de la biodiversité ordinaire. Cette question constitue le *leit motiv* de l'éco-jardinage que l'on pourrait définir ainsi : adopter des pratiques de gestion d'espaces verts qui révèlent la potentialité écologique des milieux en y favorisant l'accueil de la biodiversité.

Grâce à l'éco-jardinage, le jardin ou l'espace vert devient alors un formidable outil de prise de conscience collective des équilibres et des fragilités de la nature.

La problématique des pesticides

Actuellement, 10 % du volume total des pesticides s'utilise en France sur des zones non agricoles (espaces verts, voiries, jardins privés...). La consommation des pesticides par les jardiniers est de 8 000 tonnes/an en France,

Ci-dessous : site internet créé par le CPIE Pays de Nantes pour évaluer le potentiel en biodiversité des jardins de particuliers.



soit 7% du tonnage utilisé par le monde agricole. Plus de 2 000 produits autorisés sont ainsi fréquemment déversés dans ces milieux. Leur utilisation sur des surfaces très fragiles, souvent imperméables et à faible distance des fossés et des cours d'eau, entraîne une forte pollution des sols et de l'eau et accélèrent l'érosion de la biodiversité. Les pesticides sont en effet entraînés dans les eaux souterraines et superficielles et contaminent la faune et la flore tout au long de la chaîne alimentaire. Un seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans, soit un fossé de plus de 10 kilomètres de long (source Crepepp des Pays de la Loire).

Pourtant des solutions alternatives existent et permettent de jardiner ou de gérer les espaces verts tout en protégeant sa santé et l'environnement.

Vers une gestion plus écologique

La préservation de la biodiversité dans les milieux urbanisés



Ci-dessus : prairie traitée en bordure de ruisseau.

est une préoccupation relativement récente, née de la prise de conscience du rôle écologique des espaces verts. Jusqu'aux années 1990, rares étaient les villes ou les communes qui mettaient en avant cette préoccupation. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités se sont orientées vers des modes de gestion des espaces verts communaux plus écologiques. C'est ainsi que sont apparues les notions de plan de désherbage et plan de gestion différenciée.

Le plan de désherbage (ou plan de gestion de l'herbe) propose, dans un 1er temps, une évaluation des pratiques actuelles de désherbage. Il définit ensuite

les zones à risque (0 entrant chimique) en fonction des revêtements, de la pente du sol, et de la réglementation en vigueur (arrêté fossé...). Il met en avant, dans un 3^{ème} temps, des techniques de gestion alternatives à l'utilisation des produits chimiques.

La réalisation d'un plan de gestion différenciée permet, quant à lui, de faire l'inventaire des pratiques de la collectivité et de définir des objectifs d'entretien. Les espaces verts sont classés selon leur nature et leur fonction et des modes de gestion adaptés sont proposés (fréquence des tontes, arrosage, choix des végétaux,...). Chaque année, un bilan est réalisé. Il permet de confronter pratiques et objectifs et de réajuster, si nécessaire, les objectifs d'entretien. Ce nouveau mode de gestion pouvant parfois modifier le paysage communal (prairie de fauche dans le centre bourg, herbes sur les trottoirs...) celui-ci doit être expliqué aux habitants. La sensibilisation des riverains est cruciale.



Ci-dessus : agent technique utilisant un désherbeur thermique à Bailleul (72).

Pour toutes ces raisons et pour que les espaces verts et les jardins jouent pleinement leur rôle d'espaces naturels préservant la biodiversité, il est donc essentiel de sensibiliser et de former les jardiniers au jardinage naturel et d'accompagner les collectivités dans leurs démarches de réduction de l'utilisation de pesticides.



Ci-contre : prairie d'un éco-espace vert situé au cœur d'un lotissement communal sur la commune de Bournezeau (85).

Des propositions pour l'avenir par l'Union Régionale des CPIE

A l'échelle locale comme régionale, les CPIE participent activement à la transformation des regards collectifs portés aux jardins et aux espaces verts.

Par le croisement des approches scientifiques, pédagogiques et participatives, les CPIE cherchent :

> à concilier des besoins individuels avec des besoins collectifs dans le respect des convictions de chacun,

> à comprendre sur leur territoire la complexité de ces milieux pour préserver le multi usage d'espaces à hautes valeurs patrimoniales et à maintenir les services rendus à la société par des gestions adaptées,

> à conserver, restaurer, créer des espaces verts respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau,

> à inciter la mise en œuvre de dynamiques locales visant à une meilleure prise en compte de ces espaces.

Ci-contre en haut : espace vert communal en gestion différenciée aux Herbiers (85).

Ci-contre en bas : initiation aux pratiques d'écogardinage à la Maison de la vie rurale - CPIE Sèvre et Bocage à la Flocellière (85).

Au plus près du terrain et des acteurs locaux, les CPIE des Pays de la Loire orientent leurs actions pour une prise en compte accrue de la biodiversité dans les jardins et les espaces verts sur 3 axes :

Axe 1 :

Connaître et favoriser la biodiversité dans les jardins et les espaces verts

Axe 2 :

Accompagner les acteurs vers une gestion écologique des espaces verts

Axe 3 :

Mobiliser les jardiniers pour faire évoluer durablement leurs pratiques



CONNAÎTRE ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS ET LES ESPACES VERTS

CONSTAT

Malgré une prise de conscience récente des collectivités et des jardiniers sur l'intérêt de préserver la biodiversité dans les espaces verts et les jardins, l'état des connaissances sur la faune, la flore et les habitats naturels présents dans ces milieux reste très limité. Les différentes fonctions biologiques et écologiques assurées par ces espaces fortement entretenus par l'homme sont encore très méconnues.

L'amélioration des connaissances scientifiques nécessite l'implication des jardiniers par l'intermédiaire d'actions participatives et pédagogiques et des élus et des techniciens via des actions de formation et de sensibilisation.

NOS SOLUTIONS

- > Accompagner le changement de comportements pour une meilleure préservation de la biodiversité dans les jardins
- > Mobiliser les jardiniers amateurs et leur proposer des méthodes d'évaluation participatives et ludiques de la biodiversité dans leurs jardins
- > Former les élus et les techniciens à la gestion écologique des espaces verts
- > Proposer des nouveaux modèles d'espaces verts afin de changer les regards
- > Mesurer l'impact des pratiques écologiques sur la biodiversité

NOS ACTIONS

- > Évaluation de la biodiversité dans des jardins privés
- > Cartographie des jardins selon leur capacité d'accueil pour la biodiversité et identification des continuités écologiques intéressantes ou prometteuses à l'échelle d'un territoire
- > Suivi d'éco-jardins pédagogiques intercommunaux ouverts au public
- > Rédaction et application d'un plan de gestion d'éco-jardins intercommunaux
- > Stages de formation éco-jardinage pour le grand public
- > Gestion de centres de ressources



> quelques réalisations...

GESTION ÉCOLOGIQUE D'UN SITE D'ESPACES VERTS ET DE POTAGERS

Depuis 2000, le CPIE Sèvre et Bocage gère et anime un espace de 4 hectares labellisé, depuis 2004, jardin refuge excellence par la LPO.

Le projet a permis, par des inventaires annuels et la rédaction d'un plan de gestion évolutif, une amélioration significative de l'entretien de cet espace tout en y optimisant la biodiversité.

Les bénévoles de l'association et les visiteurs sont associés à la démarche, grâce à une approche pédagogique.

L'application du plan de gestion et son évaluation a permis de démontrer que la préservation de la biodiversité et l'accueil du public sont compatibles. Le regard des usagers du jardin évolue et nombreux sont ceux qui s'approprient et mettent en pratique chez eux les techniques expérimentées sur le site.



«Sensibiliser à la préservation de la biodiversité en commençant par l'appréhender sur des espaces quotidiens, voilà une des orientations de la politique environnementale de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges qui se concrétise par le partenariat développé avec le CPIE Sèvre et Bocage. Grâce à des pratiques expérimentales de gestion des espaces pour la biodiversité, le site de la Maison de la Vie Rurale constitue une référence locale et nationale dont la collectivité peut être fière.»

Antoine Hériteau, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges en charge de l'environnement.

VOTRE JARDIN FAVORISE-T-IL LA BIODIVERSITÉ ?

Le CPIE Pays de Nantes, entouré de ses partenaires, a élaboré un outil en ligne ludique et didactique pour permettre à chacun d'évaluer la capacité d'accueil de son jardin pour la biodiversité : www.100jardinsnaturels.fr. En fonction des résultats obtenus, les points forts et points faibles sont mis en avant et des fiches conseils sont proposées pour améliorer les pratiques des jardiniers.

L'outil contribue à améliorer la connaissance de la biodiversité urbaine et à l'identification des continuités écologiques ou prometteuses sur le territoire.

L'engagement des jardiniers est d'évaluer chaque année la biodiversité dans leur jardin et d'en communiquer les résultats pour mesurer les tendances d'évolution.



«En remplissant le questionnaire «Votre jardin favorise-t-il la biodiversité?» j'ai pu savoir si mes pratiques de jardinage étaient bonnes pour la biodiversité. Le CPIE a organisé différents ateliers sur le jardinage naturel qui m'ont permis d'apprendre de nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement et de ma santé. Cette année, j'ai vu plus de papillons dans mon jardin et mes tomates ne sont pas tombées malades.»

Louise, jardinière.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

CONSTAT

Les collectivités s'approprient de plus en plus la démarche de réduction d'utilisation des pesticides en voirie et en espaces verts.

Toutefois, il reste à convaincre quelques communes et surtout il semble nécessaire de les accompagner dans la mise en place de la gestion différenciée.

Cette démarche est plus difficile à appréhender par les élus et les techniciens. En effet, la gestion différenciée implique une autre vision des espaces verts et un retour progressif à une gestion plus naturelle.

NOS SOLUTIONS

- > Accompagner des collectivités pour la mise en place de plan de désherbage et de gestion différenciée
- > Former des agents à la gestion différenciée
- > Communiquer auprès de la population sur la gestion différenciée et le jardinage au naturel

NOS ACTIONS

- > Organiser des journées de démonstration de matériels alternatifs aux pesticides
- > Animer des stands et des conférences sur la gestion écologique des espaces verts et sur le jardinage au naturel
- > Organiser des cycles de formation pour les techniciens et élus des communes



> quelques réalisations...

ACCOMPAGNER UNE COMMUNE DANS LA GESTION DE SES ESPACES PUBLICS

Progressivement depuis 2008, la commune de Le Bailleul (72) a souhaité entretenir les espaces verts communaux en adoptant des pratiques de gestion différenciée.

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir a accompagné le groupe de travail rassemblant des élus et des agents techniques. L'action s'est construite autour des enjeux de la préservation de la biodiversité, de la diminution des quantités de pesticides et de l'amélioration du cadre de travail des agents techniques et du cadre de vie des riverains. La commune a opté pour des tontes retardées, le désherbage thermique, des prairies fleuries, des fauches tardives. La consommation de pesticides a ainsi diminué de 50% en 1 an et, par des actions de communication, ce sont maintenant les habitants qui interrogent leurs pratiques à la maison.



*«Pour une gestion des espaces verts plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement, nous avons décidé de limiter l'utilisation d'herbicides. Nous espérons embellir notre bourg en favorisant la biodiversité!»
Marie-Christine CHAILLEUX, Maire de Le Bailleul.*

LA MISE EN PLACE DE PLANS DE DÉSHERBAGE

La Communauté de communes de Chemillé (49) s'est engagée dans la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur ses espaces verts et voiries, dans l'optique de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau du Layon. Pour cela, elle a mis en place sur ses 13 communes un plan de désherbage avec l'appui technique de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles et l'accompagnement du CPIE Loire et Mauges.

Un travail important a été mené autour de la concertation, la sensibilisation et la formation des communes et des habitants, ce qui a permis un changement global des mentalités et du regard de chacun sur la nature et l'herbe en ville. En 2014, les communes tendront vers le «zéro pesticide» dans leurs espaces verts et voiries.



*«Le CPIE a initié cette démarche dès 2007 en mettant en évidence la responsabilité de chacun dans la pollution par les pesticides. Aujourd'hui, le succès est au rendez-vous car toutes les communes tendent vers le zéro pesticide et la sensibilisation des particuliers est engagée»
Jean-Pierre BODY, élu référent plan de désherbage à la Communauté de communes de la Région de Chemillé.*

MOBILISER LES JARDINIERS POUR FAIRE ÉVOLUER LEURS PRATIQUES

CONSTAT

Le jardinage est en plein essor. Il représente une activité proche de la nature et de l'environnement. Alors que l'écologie se démocratise et entre dans notre quotidien, les jardiniers amateurs (re)découvrent des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Les jardins privés représentent des superficies importantes. Aussi semble-t-il important de développer les connaissances et les savoir-faire permettant de prendre en considération la biodiversité et le respect de la ressource en eau.

Enfin, la pratique du jardinage semble constituer un «terreau» favorable à la rencontre entre générations et cultures différentes.

NOS SOLUTIONS

- > Sensibiliser les habitants sur les enjeux liés à la biodiversité des jardins
- > Vulgariser les grands principes de fonctionnement des milieux naturels et leurs applications au jardin
- > Développer les savoir-faire concernant les techniques de jardinage respectueuses de l'environnement à travers des espaces d'expérimentation, de formation et d'échange
- > Créer des espaces d'échange entre les différents acteurs impliqués dans le jardinage au naturel
- > Créer et accompagner des dynamiques locales associant des jardiniers amateurs

NOS ACTIONS

- > Aménagement, gestion et animation de jardins pédagogiques partagés
- > Co-production et animation de chartes avec les habitants
- > Animation de stands et d'ateliers sur le jardinage écologique
- > Organisation de visites de jardins et recueil de témoignages de jardiniers sur leurs pratiques
- > Organisation de formations sur le jardinage bio



> quelques réalisations...

LA CHARTE

«VERS UN JARDINAGE SANS PESTICIDES»

Le CPIE Loire Océane a accompagné la Communauté d'agglomération Cap Atlantique dans la sensibilisation des habitants à la réduction d'utilisation des pesticides, en les associant à la conception collective d'une charte «Vers un jardinage sans pesticides».

Des groupes de travail ont réuni des personnes aux profils divers, chacun ayant son propre rapport au jardinage et aux pesticides. Ainsi, la mutualisation des expériences individuelles a conduit à l'élaboration de la charte. Cet outil valorise la plus-value de l'éco-jardinage et fournit des ressources pour permettre à chacun de progresser dans ses pratiques. En 2011, le CPIE propose des ateliers pratiques d'échange de savoir et de savoir-faire afin d'accompagner les futurs signataires de la charte.



«L'implication des communes dans une gestion raisonnée du territoire ne s'est pas faite sans heurt avec la population. Il m'a semblé qu'une information au plus près des habitants, les impliquant dans la démarche, s'imposait. Le travail effectué par les groupes de travail a démontré que les jardiniers amateurs étaient prêts à partager leur expérience, souhaitaient trouver des réponses ou s'avéraient porteurs de solutions. Je souhaite vivement que la transmission de nouvelles pratiques engage de plus en plus de citoyens !»

Marie-Annick DURAND, élue de Cap Atlantique déléguée à la Protection des Espaces Naturels d'intérêt communautaire.

UNE BOURSE AUX PLANTES

Depuis plus de 10 ans, un collectif de jardiniers organise une bourse aux plantes à Corcoué-sur-Logne(44) dans l'objectif de créer un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants.

Les jardiniers, la commune et le CPIE Logne et Grandlieu forment un comité de pilotage qui a étendu son action en créant un jardin partagé avec des parcelles de cultures collectives et individuelles. De nombreux acteurs se retrouvent sur cet espace, et notamment les scolaires qui y développent leurs potagers.

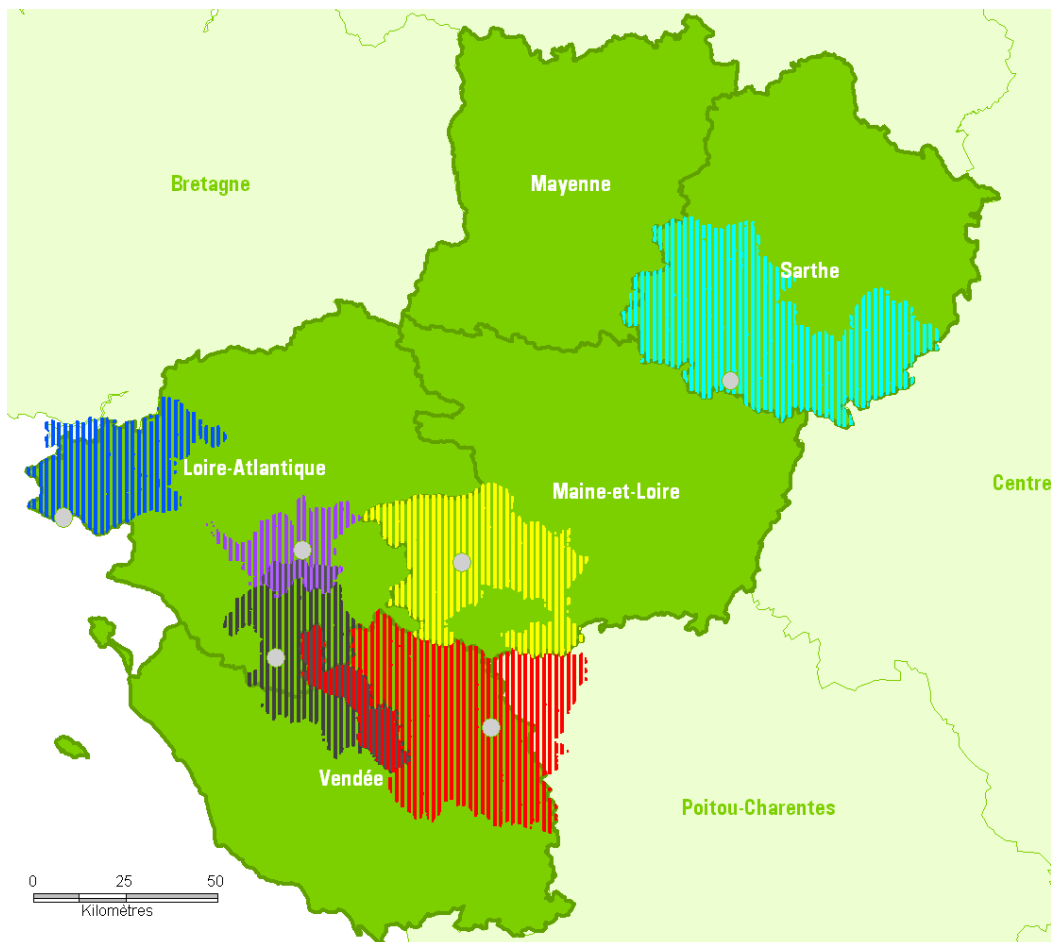
Le CPIE accompagne globalement la démarche et travaille tout particulièrement sur le changement des comportements autour des questions de prise en compte de la biodiversité, de compostage, d'éco-jardinage, d'économie d'eau... auprès des différents publics de la commune.



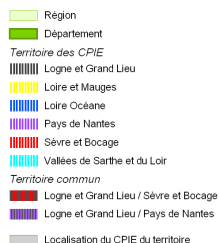
«La bourse aux plantes, c'est une journée où vous donnez, vous recevez, vous échangez vos plants, vos graines et vos expériences. Le tout dans une ambiance joyeuse et simple, sans notions d'argent. Quant au jardin «La Sève qui monte», c'est tout simplement la continuité de ces journées. Il faut continuer et communiquer encore plus.»

Jean-Bernard Choblet, Jardinier amateur soucieux de l'environnement.

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement... en Pays de la Loire



Les 6 CPIE de la région Pays de la Loire et leur territoire d'intervention.



Ci-contre à gauche : les enfants créent leur éco-jardin à la Maison de la vie rurale (85).

Ci-contre à droite : bourdon sur chardon.

Coordonnées des CPIE

Nous contacter

CPIE LOGNE ET GRANDLIEU

Centre d'animation en Pays de Logne
8 rue Sainte Radégonde
44650 Corcoué-sur-Logne

Tél. 02 40 05 92 31 / Fax. 02 40 05 99 29 / c-a-p-l@wanadoo.fr

www.cpie-logne-grandlieu.org

CPIE LOIRE ET MAUGES

Maison de Pays
BP 90025
49601 Beaupréau Cedex

Tél. 02 41 71 77 30 / Fax. 02 41 71 77 31 / cpie-loire-et-mauges@paysdes-mauges.fr

www.cpie.paysdesmauges.fr

CPIE LOIRE OCEANE

Les Korrigans
13 avenue du Golf
44510 Le Pouliguen

Tél. 02 40 42 31 10 / Fax. 02 40 62 29 22 / leskorrigans2@wanadoo.fr

www.leskorrigans.com

CPIE SEVRE ET BOCAGE

Maison de la vie rurale
85700 La Flocellière

Tél. 02 51 57 77 14 / Fax. 02 51 57 28 37 / contact@cpie-sevre-bocage.com

www.cpie-sevre-bocage.com

CPIE PAYS DE NANTES

Ecopôle
17 rue de Bouillé
44000 Nantes

Tél. 02 40 48 54 54 / Fax. 02 40 48 54 55 / info@ecopole.com

www.ecopole.com

CPIE VALLEES DE LA SARTHE ET DU LOIR

3 rue Nicolas Appert
72200 La Flèche

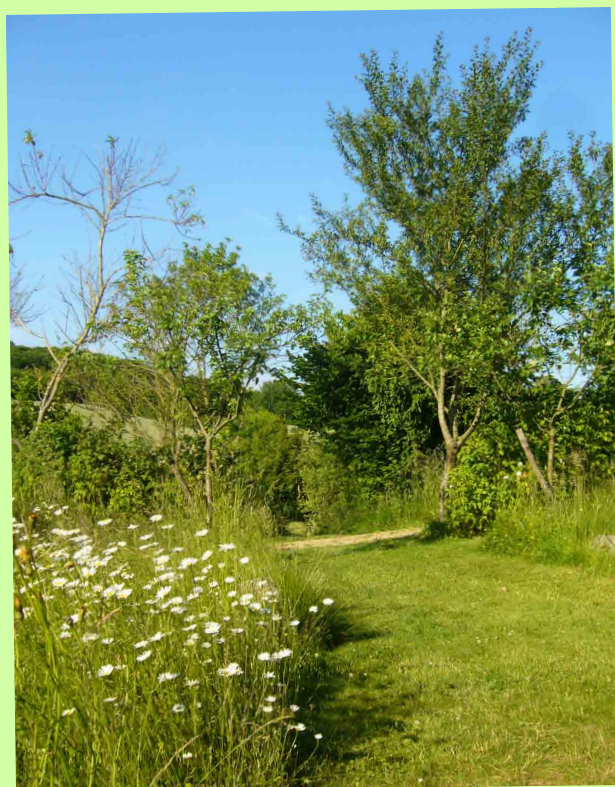
Tél. 02 43 45 83 38 / Fax. 02 43 45 79 80 / cpiesartheloir@wanadoo.fr

www.cpie72.ouvaton.org



Les CPIE en Pays de la Loire

Acteurs de la biodiversité dans les jardins et les espaces verts



Ci-dessus : jardins de la Maison de la vie rurale - CPIE Sèvre et Bocage à la Flocellière (85).

Seconde publication d'une série de recueils thématiques sur la biodiversité, ce livret apporte un éclairage pédagogique sur ce que représentent les jardins et les espaces verts au regard de la préservation de la biodiversité. Il met ainsi en valeur les actions de fond des CPIE des Pays de la Loire qui agissent quotidiennement sur ce sujet auprès des acteurs locaux.

N° 2

Dans la même collection...

- > N°1 - Les CPIE, acteurs de la biodiversité en faveur des milieux humides (2010)
- > N°2 - Les CPIE, acteurs de la biodiversité dans les jardins et les espaces verts (2011)
- > N°3 - Les CPIE, acteurs de la biodiversité dans les carrières (2011)

Avec le soutien financier de :



Réalisation : URCPIE Pays de la Loire
Maquette et conception : CPIE Sèvre et Bocage
Crédits photographiques : les CPIE des Pays de la Loire

Imprimé en avril 2011 sur papier recyclé par l'Imprimerie Liaigre à Pouzauges (85).
Dépôt légal à parution.



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Union Régionale des CPIE Pays de la Loire

17 rue de Bouillé / 44000 Nantes
Tél. 06 99 57 35 95 / fax. 02 40 48 54 55
contact@urcpie-paysdelaloire.org
www.urcpie-paysdelaloire.org